Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'ÉNERGIE
ET DE LA MER

MINISTÈRE
DU LOGEMENT
ET DE L'HABITAT
DURABLE

PLAN NATIONAL DE FORMATION 2016

La DGALN vous propose l'action de formation n° 16 -250

Formation approfondie sur le référentiel européen des villes et territoires durables (RFSC) découvrir, utiliser et diffuser

Vous pouvez consulter les offres de formation de la DGALN sur le site intranet : http://intra.dgaln.i2/l-offre-de-formation-pour-les-r4388.html

Vous pouvez consulter l'ensemble des offres de formation ministérielles sur le site intranet du CMVRH : http://intra.cmvrh.i2/acces-a-l-offre-de-formation-du-r6.html

QUAND ?

20 au 21 octobre 2016

Date limite d'inscription
19 septembre 2016
auprès du CVRH de Tours

OÙ ?

CVRH de Tours

58, rue Roger Salengro - 37000 TOURS

Cette formation se déroulera également dans le CVRH de Clermont-Ferrand au second semestre 2016

vos contacts à la DGALN

maîtrise d'ouvrage : DHUP/AD4
chef(fe) de projet : Delphine GAUDART
Tél. : 01 40 81 38 84
Delphine.GAUDART@developpement-durable.gouv.fr

DGALN- Sous-direction de la performance
Rémy BLANES – Responsable du pôle national de formation
Brigitte PELUCHON – Chargée de projet formation

vos contacts au CVRH

chef(fe) de projet : Céline REIX
Tél. : 02 47 60 54 27
celine.reix@developpement-durable.gouv.fr

assistant(e) de formation : Liliane BIAUNIER
Tél. : 02 47 60 54 23
liliane.biaunier@developpement-durable.gouv.fr
lb-gestion.inscription.cvrh-tours@developpement-durable.gouv.fr

les objectifs de la formation

A l'issue de cette formation les stagiaires devront être capables de :

- maîtriser l'ensemble des fonctionnalités du RFSC (connaître ses enjeux stratégiques et maîtriser l'ensemble des outils d'évaluation et de mise en réseau) et savoir manipuler l'outil en l'appliquant à des projets d'urbanisme ou de développement durable ;
- présenter eux-mêmes le référentiel et accompagner les collectivités souhaitant l'utiliser en s'appuyant sur la valise pédagogique qui sera proposée par les formateurs.

le public concerné – les pré-requis

- Collectivités et partenaires (élus, agents des services techniques des collectivités, chefs de projet du programme de revitalisation des centres-bourgs, Cerema, agences d'urbanisme, CAUE, aménageurs, réseau des intervenants du CNFPT...) ;
- Services de l'État : DREAL et DDT (référents EcoQuartier/EcoCité, chargés de mission développement durable, référents revitalisation centres-bourgs, transition énergétique...).

Pré-requis nécessaires :
Les candidats devront justifier au préalable de compétences initiales suffisantes en matière d'urbanisme et de développement durable.
Les candidats devront apporter 1 projet d'aménagement ou une stratégie de développement durable de leur territoire pour les travaux pratiques.

CONTEXTE

Le bureau de l'aménagement opérationnel durable (AD4) est en charge des affaires européennes sur le développement urbain durable. A ce titre, il est amené à piloter l'initiative de production et d'animation du référentiel européen des villes et territoires durables: « Reference Framework for Sustainable Cities » (RFSC) sous couvert d'une mission confiée à la France en 2009 par les États membres de l'Union européenne. Ce référentiel commun existe sous la forme d'un site internet à disposition des collectivités européennes (www.rfsc.eu).

Le Référentiel européen des villes et territoires durables a été conçu pour aider les collectivités à construire leur stratégie dans une approche globale et à évaluer la mise en cohérence des politiques portées. Elaboré comme une plateforme Internet, ce référentiel propose un ensemble d'outils d'auto évaluation destinés à visualiser l'approche intégrée d'un projet (SCOT, Agenda 21, ...) ou d'une stratégie. Cette interface permet non seulement de structurer les questionnements mais également de favoriser la transversalité entre services et le dialogue entre les partenaires. Il propose par ailleurs un espace d'échanges dédié aux utilisateurs pour faire connaître et partager leurs expériences à l'échelle européenne.

L'année 2015 a été consacrée au développement de la version 3 du RFSC, qui a été officiellement lancée au mois d'avril 2016, date à laquelle a débuté la campagne de diffusion de l'outil auprès des collectivités et de leurs partenaires. Cette campagne est fortement axée sur un programme d'actions de sensibilisation et de formation qui permettra **la constitution d'un vivier d'utilisateurs, de diffuseurs et de formateurs.**

Afin de faciliter l'adhésion des collectivités françaises à la démarche EcoQuartier portée par le ministère ainsi qu'à la diffusion d'une culture de l'évaluation, la DGALN/DHUP projette d'intégrer au sein du RFSC un module spécifique 'EcoQuartier' destiné aux collectivités candidates.

PROGRAMME DE LA FORMATION

Intervenants :

Juliette MAITRE - CEREMA/DTerOuest/DVT/AP

Aurore CAMBIEN - CEREMA/DTecTV/URB/PACT

La formation se tiendra sur deux journées qui alterneront séquences théoriques et ateliers de manière dynamique et propice aux échanges.

Jeudi 20 octobre 2016

- **Présentation du référentiel européen des villes et territoires durables**
  Historique/contexte/gouvernance/partenaires
  Présentation détaillée de l'ensemble des fonctionnalités
- **Prise en mains du RFSC par les participants**
  Création d'un compte, création d'un projet, utilisation des outils d'évaluation
  Echanges et discussion sur l'utilisation de l'outil

Vendredi 21 octobre 2016

- **Atelier sur les points forts du référentiel**
  Identifier et communiquer sur les bénéfices à tirer de l'utilisation du RFSC

-**Présentation du kit de formation / valise pédagogique**

-**Atelier « formation de diffuseurs »** : sensibiliser et accompagner différents publics à l'utilisation du référentiel.

BULLETIN D'INSCRIPTION

PNF DGALN 2016 - Action n° 16-250

(à retourner au CVRH au plus tard le 19 septembre 2016)

par courriel : lb-gestion.inscription.cvrh-tours@developpement-durable.gouv.fr

LA FORMATION : *Formation approfondie sur le référentiel européen des villes et territoires durables (RFSC) découvrir, utiliser et diffuser*

CVRH concerné :	**TOURS**
Chef(fe) de projet :	Céline REIX
Assistant(e) :	Liliane BIAUNIER
Dates de la formation :	**20 au 21 octobre 2016**
Date limite d'inscription :	**19 septembre 2016**

Catégorie d'action de formation : (cocher la case informatiquement)

T1 – adaptation immédiate au poste de travail ☐

T2 – adaptation à l'évolution prévisible du métier ☐

T3 – développement de ses qualifications ou acquisition de nouvelles qualifications ☐

Le stagiaire utilise son droit individuel à la formation (D.I.F.) : oui ☐ **non** ☐

LE CANDIDAT (à renseigner dans les cases informatiquement)

Nom | **Prénom** | **Sexe (H/F)**

Service (DREAL, DDT...) | **N° du département du service**

Grade

Fonctions

Adresse courriel

Catégorie fonction publique					
A+ ☐	A ☐	B ☐	C ☐	OPA ☐	Contractuel ☐
Statut d'origine du demandeur					
MLETR-MEDDE ☐	MAAF ☐	Autre Min. État ☐	Collectivité ☐	Autre ☐	

Motivations et attentes de l'agent : (à renseigner dans les cases informatiquement)

Je m'engage à suivre l'intégralité de la formation	Date et signature de l'agent
Avis : favorable ☐ / réservé ☐ / défavorable ☐	Date et signature du supérieur hiérarchique
Priorité : 1 ☐ / 2 ☐ / 3 ☐	Visa du responsable RH ou formation du service